

## **Politique d'annulation d'un rendez-vous**

Un rendez-vous manqué engendre plusieurs désagréments tant pour les professionnels que pour les patients. Malheureusement, trop de patients négligent de se présenter à leur rendez-vous déjà planifié et confirmé sans nous aviser. Annuellement c'est près de 800 RV manqués au Centre Visuel de Montréal-Nord.

Pour la clinique, un rendez-vous manqué empêche l'optométriste de voir un autre patient qui pourrait bénéficier de ce service. Notre équipe travaille à préparer votre rendez-vous afin de bien vous recevoir et bien vous servir.

C'est pourquoi, par respect pour nos autres patients, pour nos professionnels et notre personnel qui préparent votre venue, la clinique s'est dotée d'une politique d'annulation de rendez-vous. Nous comprenons que des événements de la vie surviennent et que les horaires changent mais **Il est de votre responsabilité de nous aviser 24 heures d'avance pour tout changement de rendez-vous.**

**À défaut de fournir un tel avis, des frais d'annulation de 30 \$ vous seront facturés avant de pouvoir reprendre un autre rendez-vous. Après 3 rendez-vous manqués, aucun rendez-vous ne vous sera donné dans l'avenir.**

Pour vous faciliter la tâche nous avons une boîte vocale (tél. : 514.321.5682) ainsi qu'une adresse courriel ([rv@centrevissuel.com](mailto:rv@centrevissuel.com)) à votre disposition 24hrs/24 pour vous permettre de nous aviser. Comprenez que ce délai nous donne l'opportunité d'offrir cette plage horaire à un autre patient.

Une facture vous sera envoyée et est payable sur réception.

**Merci de votre collaboration !**

**La direction**